



# Evaluation externe du programme SAARA

Avril 2021

## Termes de référence

### I. L'action et les acteurs et actrices impliqué-e-s

#### A. Présentation de la structure

BATIK International est une association française créée en 1998 qui œuvre pour la réduction des inégalités des personnes les plus vulnérables, telles que les femmes, les jeunes femmes et jeunes hommes, les personnes âgées, en situation de migration ainsi que les personnes à l'intersection de ces identités. L'association intervient au Vietnam, sur la rive Sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie) ainsi qu'en France. Chacun de ces projets vise à améliorer l'insertion et l'accès aux droits socio-économiques de personnes en situation de vulnérabilité, grâce au développement de leur pouvoir d'agir et à l'appui à des organisations paires qui travaillent directement avec ces populations.

BATIK International intervient dans la zone MENA (Middle East and North Africa) depuis 2002 avec des projets appuyant au développement social et économique de personnes en situation de vulnérabilité. Plus récemment, les projets ont porté sur l'accès à un travail décent pour les micro-entrepreneurs, en particulier les femmes, car elles sont plus affectées par la précarité, via l'entreprise collective pour l'amélioration de leur insertion socio-économique. En Algérie, ce sont des associations, qui sont accompagnées pour la promotion de leur travail et leur intégration dans de cadres de concertation pluri-acteur.

Depuis janvier 2012, BATIK International développe des programmes de renforcement des capacités des représentant-es de la société civile algérienne, soutenus par la Délégation de l'Union européenne, qui ont permis l'émergence d'un pool de cadres associatifs formés aux outils de gestion associative et le renforcement de leaders associatifs régionaux sur leurs thématiques d'intervention (défense des droits, santé, handicap, etc.). Ce leadership a notamment été mis au service d'un dialogue avec les pouvoirs publics locaux (déconcentrés et/ou décentralisés) et des dynamiques de concertation publiques-privées ont émergé pour répondre aux besoins prioritaires en matière d'action sociale.

#### B. Descriptif de l'action objet du suivi-évaluation

##### 1. Contexte d'intervention

En Algérie, du côté de la société comme des pouvoirs publics, les attentes envers les associations sont nombreuses. Les mesures d'ajustements structurels menées par l'Etat algérien durant les années 90 se sont accompagnées d'un abandon partiel de ses missions, notamment dans le domaine social. Les associations sont naturellement venues combler ce vide sans que cela soit, pour la plupart, leur vocation de départ. Chemin faisant, les associations ont acquis un vrai savoir-

faire et une réelle légitimité, notamment dans le domaine social et médico-social. Une autre attente est de structurer et d'animer la société et de compenser la carence des espaces et institutions qui en ont la vocation. Le mouvement associatif local se positionne de plus en plus en tant que force de mobilisation en mesure de fédérer les efforts et de créer les alliances nécessaires à la mise en œuvre de projets locaux de développement. Force de pression, de contre-pouvoir parfois, certaines sont capables de mener les négociations avec les pouvoirs concernés pour faire aboutir des propositions ou des revendications. Le rôle des associations en Algérie dans le processus de développement local ou communautaire est de plus en plus déterminant, car elles contribuent aux côtés du gouvernement à l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations à travers les actions de proximité qu'elles mènent dans la perspective d'assurer aux populations défavorisées et marginalisées leur bien-être.

Les contraintes qui pèsent sur le bon fonctionnement de différentes organisations et qui entravent leur développement sont nombreuses. Ainsi, suite à l'adoption de la loi 12-06 relative aux associations, deux tiers des 93 000 associations officiellement recensées à la fin 2011 par le ministère de l'Intérieur auraient effectivement disparu ou n'auraient pas renouvelé leur agrément courant 2015<sup>1</sup>. Cependant, les associations qui interviennent avec efficacité dans ces domaines délaissés par l'État connaissent un début de reconnaissance, notamment lorsque des passerelles sont créées avec les pouvoirs publics dans une dynamique de complémentarité. Il existe toutefois des disparités et les mécanismes institutionnels en direction des associations sont extrêmement différenciés selon les territoires et les contextes. Force est de constater que la reconnaissance naissante ne concerne qu'un noyau dur d'organisations bien intégrées dans des dynamiques collectives (programme ONG2, PCPA) et que même ces organisations leaders ont des difficultés à rendre visible les résultats, pourtant encourageants, de cette reconnaissance croissante. Par ailleurs, des dynamiques locales de concertation sont présentes dans certains territoires mais ne bénéficient d'aucune reconnaissance car elles ne sont pas partagées au sein de collectifs.

Les associations, majoritairement animées par des bénévoles sont tournées vers l'action et leurs ressources sont prioritairement consacrées à la réponse directe aux besoins et non à la mise en place de démarches de capitalisation ou de gestion des connaissances. De ce fait, les organisations de la société civile qui se sont engagées dans le développement de leurs compétences en participant à des programmes de renforcement des capacités ont privilégié les champs de la gestion de projet ou de leurs domaines thématiques (droits, animation socio-culturelle, etc.). Les échanges de pratiques, notamment en matière d'expérience de concertation locale, sont de plus en plus fréquents, encouragés notamment par les espaces collectifs impulsés par les bailleurs de fonds, mais ils dépassent rarement le stade des échanges immédiats et sont rarement capitalisés. Lorsque des supports sont produits, ceux-ci le sont majoritairement sous la forme de rapports ou compte-rendu à portée pédagogique limitée et majoritairement en langue française.

## **2. Historique de l'action et objectifs de l'action**

L'évaluation portera sur le programme SAARA - Savoirs et Apprentissages en Algérie pour la Reconnaissance de l'Action locale. Ce programme repose sur les acquis des programmes antérieurs menés en Algérie et notamment sur le projet Form'algérie (2012-2016) dans le cadre duquel un pool de jeunes cadres associatifs a été formé à diverses techniques d'animation de formation. Basés sur 6 territoires différents (Adrar, Alger, Akbou, Constantine, El Oued et Oran), ces professionnels associatifs ont été chargés de renforcer par la suite des organisations de leur région.

---

<sup>1</sup> Les associations algériennes - Des acteurs émergents en quête de reconnaissance, CISP et Fondation Anna Lindh, 2015

Soutenu par l'Union Européenne, le programme SAARA (février 2017-mai 2021) vise à **promouvoir le rôle des associations algériennes et à renforcer leur intervention dans la gouvernance locale** pour améliorer les performances des politiques de développement local.

Plus particulièrement, Il vise à :

- **identifier, expérimenter et proposer des pratiques** complémentaires et innovantes pour améliorer la qualité de la gouvernance locale
- **promouvoir les savoirs et savoir-faire associatifs** en matière de développement local dans une démarche d'action-recherche
- **développer la culture de l'apprentissage** au travers de la promotion d'une approche de gestion des connaissances

#### **Les différents volets d'action du projet SAARA (voir cadre logique ci-joint) :**

- **Réalisation d'un diagnostic** (conduit par BATIK Int. Algérie et les experts-formateurs du CROSC) auprès d'associations algériennes pour identifier des initiatives de concertations locales innovantes.
- Mise en place d'**espaces d'apprentissage**, dans des régions différentes, permettant à des associations, des élus locaux et des acteurs publics/privés de définir et de mettre en œuvre des stratégies de concertation et de coopération en faveur du développement local.
- Lancement d'un **fonds d'appui** visant à soutenir la mise en place et/ou à consolider des initiatives associatives innovantes en matière de développement local. Des formations et conseils seront dispensés à une dizaine d'organisations soutenues par ce fonds, qui s'engagent à entreprendre une démarche de capitalisation de leurs actions. 10 projets ont été retenus, touchant différents champs thématiques, comme celle du handicap, de l'environnement, les droits des enfants, l'art et la culture, l'autonomisation des jeunes, la démocratie participatives, etc. Les projets se déroulent dans 8 wilayas (Biskra, Tlemcen, Batna, Tamanrasset, Laghouat, M'Sila, Kenchela, Naama).
- **Création et la diffusion de supports pédagogiques variés** (issus des projets de capitalisation menés par ces acteurs), destinés à nourrir les dynamiques de concertation existantes et d'en créer de nouvelles.

#### **Les résultats attendus :**

R1. Une cartographie des dynamiques locales innovantes de concertation est réalisée et des domaines d'apprentissage identifiés

R2. Les organisations de la société civile et les autorités locales développent des partenariats durables au bénéfice du développement local

R3. Des expérimentations sont développées et capitalisées

R4. Les méthodologies issues des pratiques opérationnelles sont valorisées et des supports bilingues de partage de connaissance sont élaborés et diffusés via le CROSC (fiches pédagogiques, vidéos et e-learning, manuels interactifs, etc.)

R5. Le co-demandeur maîtrise les méthodes et outils d'animation d'une démarche de gestion des connaissances

### **3. Bénéficiaires (données désagrégées par sexe si possible)**

Les groupes ciblés par le projet sont :

#### **→ 10 Organisations de la société civile porteuses d'initiatives de concertation locale**

Ces organisations ont justifié d'une première expérience de concertation avec les autorités locales. Elles sont soutenues dans le cadre d'un fonds d'appui. Les apprentissages, tirés de leur expérience, sont valorisés par le projet.

#### **→ 200 Cadres associatifs et cadre des autorités locales dans les pôles d'apprentissage.**

Ces cadres ont été identifiés au niveau des 18 wilayas cibles à travers le travail de diagnostic mené avec le CROSC.

#### 4. Organisation interne (l'équipe) et partenariale

Le projet SAARA est mis en œuvre en partenariat avec le CROSC et NADA :

- le **Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant** créé en 2004, est un collectif de plus d'une centaine d'associations qui mutualisent leurs efforts de travail via des actions de promotion, de protection et de plaidoyer pour les droits des enfants.
- Le **CROSC** (centre de ressources pour les organisations de la société civile) dispose d'une équipe permanente et d'un pool d'experts (formateurs) qui se consacrent à la préparation et l'animation des actions de renforcement de capacités, notamment les formations.

#### Equipe mobilisée

- En Algérie : équipe locale
  - **Coordinateur** : il est responsable de la coordination technique de l'ensemble des activités (planification et suivi de la mise en œuvre). Il coordonne la mise en place des actions de renforcement des capacités en lien avec l'équipe du CROSC.
  - **Responsable administratif et financier** : il intervient dans le suivi et le reporting de l'attribution des fonds en cascade et des activités des pôles d'apprentissage.
- En France :
  - **Responsable programme** : Il coordonne l'ingénierie des actions de renforcement des capacités des acteurs locaux et du dispositif de gestion des connaissances.
  - **Chargé d'appui finance** : Il apporte un appui technique au responsable administratif et financier local sur l'ensemble des questions financières.
  - **Chargé d'appui communication** : il participe à la réflexion sur la conception des produits de capitalisation et prend en charge leur conception graphique.

#### NADA-CROSC :

- **Formateurs** : le groupe des formateurs « encadreurs de la société civile » formés au sein du CROSC se verra confier des missions complémentaires aux activités déjà mises en œuvre par le CROSC. Appui à l'écriture de projets pour les porteurs de projet FAICOL, formation, appui dans le suivi de certains porteurs de projet (dans le but d'enrichir leurs compétences en coaching des associations), participation à l'animation des pôles d'apprentissage (dans le but de renforcer leur compétences sur l'animation de dynamiques collectives).
- **Chargé de projet CROSC** : il travaille en partenariat avec le coordinateur de BATIK International pour participer à la conception et la planification des activités. Il encadre le travail des formateurs du CROSC et veille à harmoniser leurs missions avec celles du projet SAARA. Il bénéficie de l'accompagnement au renforcement des capacités au travers de la mise en œuvre des activités et le travail en partenariat.

#### 5. Budget total et plan de financement

Le budget de Karama s'élève à 600,566€ sur 4 ans de réalisation et est financé à hauteur de 75% par l'Union européenne et par le Secours catholique (14%).

## II. L'appui

### A. Justification et objet de l'appui

Une évaluation externe est prévue à la fin du projet. Les changements induits par SAARA auprès des différents acteurs concernés, ne peuvent être réellement appréciés qu'avec un regard extérieur. L'évaluation devra couvrir la **pertinence globale** du projet avec une attention sur **les impacts**, sur les acteurs et sur **les conditions du changement**.

Elle concernera :

- les activités du projet, dont les projets soutenus dans le cadre du FAICOL, de façon à en apprécier la pertinence ainsi que les effets sur les capacités des acteurs
- la pertinence de l'intervention de BATIK International auprès de ses acteurs locaux et un regard critique sur son approche du renforcement de capacités

Cette évaluation vise donc à apprécier les points forts et faibles du programme en termes de résultat, en focalisant notamment le processus de renforcement des capacités à agir au niveau local des organisations partenaires du Faicol. Plus particulièrement, l'évaluation permettra à BATIK Int :

- d'apprécier les résultats / faire un bilan de l'action / analyse critique des points forts et des points faibles, etc. ;
- d'interroger sa stratégie et sa qualité/efficacité d'accompagnement ;
- d'améliorer la qualité de son accompagnement ;
- d'alimenter la préparation d'un nouveau programme

En outre, l'évaluation doit permettre l'analyse des dynamiques collectives de concertation (impulsées dans le cadre du programme), par rapport aux relations que les associations soutenues entretiennent avec les pouvoirs publics, les acteurs de la société civile et le secteur privé au niveau local et ou régional :

- est-ce que le programme a permis de renforcer ces relations ?
- est-ce que les associations ont intégré des espaces de gouvernance locale ? Si oui, dans quels conditions ?
- est-ce que les associations et cadres associatifs participant au programme ont renforcé leurs compétences en matière de dialogue et concertation au niveau local ?

#### Effets attendus

Le projet SAARA appuie sa stratégie d'intervention sur une démarche de renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de capitalisation et gestion des connaissances (production et diffusion). Au travers de l'appui à des initiatives innovantes d'une part, et au soutien à l'animation de concertation locale d'autre part. Ainsi, il est attendu que le projet ait un impact sur **le renforcement des organisations**, tant au plan individuel que collectif, car il aide les individus à acquérir des outils et des pratiques pour renforcer leur propre structure et favorise un travail pluri-acteurs en réseau.

En renforçant les compétences des acteurs de la société civile, le projet contribue à **l'amélioration des services délivrés aux populations** vulnérables par ces organisations. Des OSC efficaces et crédibles aux yeux des populations, des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds, renforcent l'efficacité de l'aide publique au développement et la bonne gouvernance démocratique.

Les formateurs/trices algérien-nes du CROSC dont les pratiques se sont professionnalisées au cours du projet participent à **renforcer l'expertise nationale** à la disposition des associations.

La rencontre des autorités locales et nationales avec les associations soutenues par le projet, par les temps d'échanges régionaux, permet de **faciliter le dialogue entre acteurs** ainsi que de porter à leur écoute les besoins, préoccupations ou encore les apports innovants des associations. Cette prise de conscience permettra **d'inscrire dans la durée les actions des associations**.

## B. Méthodologie

La mission se décompose en deux phases :

1. la réalisation d'une mission sur le terrain comprenant la rencontre avec les parties prenantes du projet (associations partenaires, associations soutenues dans le cadre du Faicol), la collecte des informations sur les activités (rapports, documents de communication, base de données, etc.) et l'analyse des données. Ce travail donnera lieu à la rédaction d'un rapport intermédiaire
2. l'organisation d'un atelier de restitution des premières conclusions, issues de l'analyse des activités, en présence des parties prenantes du projet (partenaires et associations bénéficiaires). Cette réunion peut avoir lieu à distance. Les parties prenantes du projet pourront réagir et compléter les analyses des consultant-es. Cette réunion donnera lieu à la rédaction d'un rapport final et d'une synthèse (traduite en arabe).

A l'issue de cette évaluation, les consultant-e-s devront fournir (en français) :

- un rapport de mission ;
- une synthèse de l'évaluation, avec recommandations pour la suite (document court, avec traduction en arabe).

BATIK Int. sera responsable de la coordination générale, de la mobilisation des organisations et personnes focales lors des temps d'échanges à distance et en présentiel. Du côté des associations partenaires et bénéficiaires, elles participeront activement aux échanges d'information pour présenter en détail leur intervention et ses résultats, et tout autres éléments nécessaire au/à la consultant.e pour une meilleure compréhension des enjeux du projet (ce qui implique que les partenaires seront disponibles pour échanger au fil de l'eau et faire leur retour sur le dispositif).

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé aux consultant.e.s d'inclure, dans leur offre de services, des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'ils se proposent de mettre en œuvre (étapes, acteurs et actrices à mobiliser, réunions et restitutions, méthodologie de collecte d'information et de consultation, documents produits, articulation avec les commanditaires). Les consultant.e.s proposeront également, dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes étapes de l'étude (et entre chaque consultant.e dans le cadre d'une équipe de consultant-e-s). Il conviendra, dans le cas d'une équipe de consultant.e.s, d'indiquer comment l'équipe se connaît et de mettre en avant leur(s) éventuelle(s) expérience(s) communes. Cette note ne doit pas dépasser 6 pages.

## C. Moyens

### 1. Humains

Profil souhaité pour le/la/les consultant.es (équipe possible, dont un.e consultant.e sera chef.fe de mission, les offres préciseront qui).

- Expérience en termes de suivi et évaluation de programmes de développement pluri-acteurs, renforcement des capacités ou développement local

- Connaissance dans le domaine des projets de renforcement des capacités
- Qualité d'écoute, rigueur méthodologique, capacités de synthèse et d'analyse, ouverture d'esprit
- Maîtrise de la langue arabe

En raison du contexte actuel, les profils d'expert.es locaux (algérien.nes) sont plus particulièrement recherchés.

## 2. Financiers

Le budget de l'évaluation est fixé à 7 000€ TTC (coûts directs et imprévus éventuels -5% maximum-inclus). Il est demandé au/à la consultant.e de faire une proposition budgétaire détaillée ainsi que de préciser la répartition des jours de travail.

Seront intégrés dans l'offre :

- Les honoraires et per diem
- Les coûts de transports nationaux pour les missions sur le terrain prévues
- Les frais divers (communication..)
- Les imprévus éventuels (5% maximum)

Il est demandé aux consultant.e.s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC, en tenant compte de ces éléments.

## D. Calendrier de l'appui

Lancement de l'appel et réception d'offres	6 avril 2021
Date limite de réception d'offres	22 avril 2021
Sélection des prestataires et réunion de cadrage	25 avril 2021
Déroulement de l'évaluation	26/04-15/05
Réunion de restitution	15 mai 2021
Remise de rapport	26 mai 2021

Les propositions techniques et financières, accompagnées de CV des consultant-e-s, devront être envoyées à l'équipe de BATIK international (contact@batik-international.org) avant **le 22 avril 2021** à minuit, heure française.

### Annexe 1 : cadre logique de l'action

	Logique d'intervention	Indicateurs	Référence de base (y compris année de référence)	Valeur actuelle Date de référence	Objectifs (y compris année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif général : impact</b>	Renforcer l'intervention des associations dans la gouvernance locale pour améliorer les performances des programmes de développement local	Intégration des OSC dans les espaces de gouvernance locale  Actions menées en partenariat entre une OSC et une AL  Capacités de dialogue entre OSC et AL	A déterminer au cours du diagnostic	<i>Idem</i>	Au moins 4 OSC intègrent des espaces de gouvernance locale sur invitation des AL  Au moins 4 actions sont conçues en partenariat entre une OSC et une AL au cours du projet  60% des OSC ont renforcé leurs compétences en matière de dialogue avec les autorités publiques	Enquête finale auprès des groupes cibles dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation interne	
<b>spécifiques: réalisations</b>	Contribuer à l'apprentissage et l'amélioration des pratiques des organisations de la société civile dans le domaine de la gouvernance locale pour soutenir le	Nombre d'initiatives soutenues  Nombre et nature des participants aux pôles d'apprentissage	A déterminer au cours du diagnostic	<i>Idem</i>	Au moins 10 initiatives innovantes sont mises en œuvre et évaluées  200 participants représentant des OSC, des AL et des acteurs privés contribuent aux travaux des pôles	Compte-rendu des commissions d'instruction du FAICOL  Feuilles d'émargement  Rapports	Les parties prenantes adhèrent à l'objectif collectif de construction des connaissances et contribuent

		Transférabilité des initiatives associatives vers les pouvoirs publics	A déterminer au cours du diagnostic		sont édités et largement diffusés  Des AL étudient la reprise d'au moins 2 initiatives portées par une OSC en matière de développement local	groupes cibles dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation interne	pratiques de concertation
--	--	--	-------------------------------------	--	--	--	---------------------------

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Référence de base (y compris année de référence)</b>	<b>Valeur actuelle Date de référence</b>	<b>Objectifs (y compris année de référence)</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Résultats</b>	<p>R1. Une cartographie des dynamiques locales innovantes de concertation est réalisée et des domaines d'apprentissage identifiés</p> <p>R2. Les organisations de la société civile et les autorités locales développent des partenariats durables au bénéfice du développement local</p> <p>R3. Des expérimentations sont développées et capitalisées</p>	<p>Nb d'enquêtes</p> <p>Livrable</p> <p>Espaces de concertation créés</p> <p>Livrables</p>	<p>Pas d'enquête sur cette thématique et ces territoires</p> <p>Aucun répertoire de ce type n'existe</p> <p>Des espaces de concertation thématiques existent dans certaines régions mais diffusent peu ou mal les</p>	<i>Idem</i>	<p>Au moins 20 enquêtes participatives sont organisées</p> <p>Un répertoire interactif des initiatives de concertation locale est produit (format électronique, actualisable)</p> <p>4 pôles d'apprentissage sont créés et se réunissent au moins 6 fois</p> <p>Au moins un document de capitalisation par pôle est produit (plaidoyer, valorisation, transfert de</p>	<p>Rapports techniques</p> <p>Sites internet des partenaires</p> <p>Ordre du jour et compte-rendu des séances</p> <p>Rapports techniques et site internet</p>	<p>Les autorités locales dégagent du temps pour participer régulièrement aux réunions des pôles d'apprentissage</p>

		<p>Nb de projets soutenus</p> <p>Méthode de capitalisation</p>	<p>connaissances produites</p>		<p>pratique, etc.)</p> <p>Au moins 10 initiatives de concertation sont soutenues</p> <p>Un dispositif d'accompagnement à la capitalisation sur-mesure est élaboré pour chaque porteur de projet</p>	<p>Lignes directrices de l'appel à projets, compte-rendu du comité de sélection</p> <p>Supports de formation et outils de suivi technique</p>	
--	--	--	--------------------------------	--	---	---	--

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Référence de base (y compris année de référence)</b>	<b>Valeur actuelle Date de référence</b>	<b>Objectifs (y compris année de référence)</b>	<b>Sources et moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Résultats</b>	<p>R4. Les méthodologies issues des pratiques opérationnelles sont valorisées et des supports bilingues de partage de connaissance sont élaborés et diffusés via le CROSC (fiches pédagogiques, vidéos et e-learning, manuels interactifs, etc.)</p> <p>R5. Le co-demandeur maîtrise les méthodes et outils d'animation d'une démarche de gestion des connaissances</p>	<p>Livrables</p> <p>Evolution des compétences et maîtrise des outils méthodologiques</p>	<p>Peu de publication sur cette thématique et celles qui existent ont une visée pédagogique limitée</p>	<i>Idem</i>	<p>Au moins 20 publications de capitalisation à forte visée pédagogiques sur les expériences des porteurs de projet FAICOL et 4 sur les pôles d'apprentissage sont produites et diffusées</p> <p>Des supports de formations sont produits et diffusés</p> <p>Les formateurs maîtrisent les étapes de réalisation d'une démarche de capitalisation et sont capables d'accompagner un porteur de projet dans son animation</p>	<p>Rapports techniques</p> <p>Sites internet</p> <p>Rapports techniques</p> <p>Référentiel de compétences des formateurs du CROSC</p>	<p>Les autorités locales dégagent du temps pour participer régulièrement aux réunions des pôles d'apprentissage</p>

<u>Activités</u>	<p>A0. Mise en place des instances de coordination, de gouvernance et de suivi-évaluation du programme</p> <p>A1. Diagnostic territorial et identification des expérimentations en matière de concertation locale et de partenariats publics privés</p> <p>A2. Mise en place des pôles d'apprentissage au niveau local (4) : formation, échanges de pratiques, capitalisation participative, etc.</p> <p>A3. Fonds d'appui à 10 initiatives de concertation locale : ingénierie et lancement du fonds en cascade, mise en œuvre des initiatives, suivi et accompagnement des porteurs de projet centré sur la capitalisation</p> <p>A4. Valorisation et diffusion des expériences capitalisées dans les pôles d'apprentissage et les initiatives du fonds : ingénierie pédagogique, mise en forme et mise en page (vidéo, fiches, manuels), présentation et diffusion</p> <p>A5. Accompagnement au renforcement des capacités du partenaire</p>	<p><b>Moyens:</b></p> <p><u>Personnel</u> BATIK International :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Siège : responsable programme, Chargé d'appui finance, chargé d'appui communication</li> <li>- Bureau local : coordinateur, responsable administratif et financier</li> </ul> <p>Personnel CROSC : formateurs, chargé de projet</p> <p><u>Autres frais :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais d'équipement et utilisation du bureau de BATIK International en Algérie : location, frais pour l'acquisition de matériel informatique pour le personnel local</li> <li>- Fournitures de bureau et consommables pour la mise en œuvre du projet</li> <li>- Le projet mobilise au travers de son budget les frais liés au déplacement, à l'hébergement et à la restauration pour les réunions des pôles, les sessions de formation ou du comités stratégique</li> <li>- Les impressions pour les produits de capitalisation seront réalisées par des prestataires externes algériens</li> <li>- Les frais pour la réalisation de l'audit financier final</li> <li>- Les frais pour la réalisation de l'évaluation externe finale</li> <li>- Le FAICOL-Fonds d'Appui aux Initiatives de CONcertation Locale : un fonds en cascade pour soutenir des porteurs de projet d'initiatives de concertation locale</li> <li>- Le FAP-Fonds d'Appui pour l'animation des Pôles : un soutien est prévu pour permettre à une organisation locale référente du pôle de bénéficier de moyens financiers pour être responsable de l'animation au niveau local.</li> <li>-</li> </ul>	<p>BATIK International obtient l'autorisation d'opérer en Algérie</p>
------------------	---	---	---